



# Narbonne

AU CŒUR DES POSSIBLES

Direction Générale des Services Techniques  
Direction de l'Espace Public  
Service des Régies et Animations Commerciales

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR INSCRIPTION MARCHES

Prénom : ..... Nom : .....  
Société : .....  
N° appartement : ..... Escalier : ..... Etage : .....  
Entrée : ..... Immeuble : ..... Bâtiment : ..... Résidence : .....  
N° et libellé de la voie : .....  
Lieu dit : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Tél. fixe : ..... Tél. mobile : .....  
Email : .....  
**N° du RCS obligatoire :** .....

### Vos Produits :

Détail de l'ensemble de vos produits :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Catégorie :**  Alimentaire  Textile  bijoux  décoration  autre : .....

### ✓ Marchés de la Ville de Narbonne – cocher la ou les case(s) :

#### - Mardi :

- Marché de la Fripe de 7h à 13h (place Voltaire)
- Marché Razimbaud - de 7h à 13h (Bd du Roussillon) (Alimentaire, bazar, vêtement)
- Marché des 4 Fontaines de 7h à 13h (place au Blé) (Alimentaire)

#### - Jeudi :

- Marché Saint Paul - de 7h à 13h (Alimentaire, bazar, vêtement)
- Marché Cours Mirabeau / Cours de la république – de 7h à 17h (bazar, vêtement.)
- Marché aux Fleurs - de 7h à 13h Cours de la république

#### - Samedi :

- Marché Bio - de 7h à 13h (place du Forum)
- Marché Saint Jean Saint Pierre - de 7h à 13h - parking M.D.S (Alimentaire bazar, vêtement)

#### - Dimanche :

- Marché Cours Mirabeau / Cours de la république - de 7h à 13h (bazar, vêtement)

**Vos Besoins\* :**

1) Eau  Oui  Non

2) Métrage .....ml - présence du Véhicule :  Oui  Non

↳ Immatriculation du véhicule : .....

3) Electricité  Oui  Non

**Pièces à fournir (obligatoirement) :**

1. Extrait du Registre de Commerce ou des métiers daté de moins de 3 mois à la date de la manifestation
2. Copie de l'assurance à responsabilité civile et professionnelle
3. Copie de la carte de commerçant non sédentaire
4. Ou un récépissé de déclaration d'activité remis par le centre de formalités des entreprises aux personnes physiques bénéficiant de la dispense d'immatriculation par l'article L.123-1-1 du Code de commerce
5. Une déclaration d'activité d'auto entrepreneur
6. Une attestation de producteur bio (certificat ecocert, qualité France ou AB), délivrée par la Chambre d'Agriculture de votre département. (les attestations délivrées par la caisse de MSA, ou le Maire de la commune où se situe l'exploitation ne donnent en aucun cas l'autorisation de vente sur le domaine public)
7. Photos des produits commercialisés

**TOUTE DEMANDE INCOMPLETE NE SERA PAS TRAITEE**  
**Attention cette fiche n'est pas une réservation et ne donne droit à**  
**aucun emplacement**

Fait à ..... le .....

**Signature**